

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste
Un an. . . 18f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 13 «
Trois mois. 5 25 7 50

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les journaux de Marseille nous apportent le résumé des nouvelles qui se sont répandues dans cette ville à l'arrivée du *Caradoc*. Ce vapeur apportait des dépêches très-importantes de lord Redcliffe et de M. de Lacour pour leurs gouvernements respectifs. Les dépêches anglaises ont été expédiées à Londres par l'intermédiaire de M. Tucker.

D'après les nouvelles du *Caradoc*, le Divan aurait reçu de Vienne, le 22 courant, une note dans laquelle on le pressait de rentrer dans la voie des négociations. Le gouvernement ottoman aurait répondu qu'il ne voulait entendre parler d'aucun arrangement, tant que les Russes occuperaient les Principautés. — Havas.

Il y a, à Constantinople, une disette absolue de travailleurs, tous les hommes valides s'étant enrôlés sous les drapeaux. Ce manque de bras est si absolu, que le *Caradoc* n'a pu trouver d'hommes disponibles pour embarquer son charbon. — Havas.

Les nouvelles importantes publiées par les dépêches télégraphiques que nous reproduisons plus loin, donnent quelque valeur aux renseignements qui suivent sur la ville de Kalafat, voisine de Widdin et du pont de bateaux établi sur le Danube par les troupes turques.

On écrit de Kalafat, 21 octobre :

« Depuis le 18, il n'est survenu rien d'intéressant. La garnison de l'île se compose en grande partie de rédifs, d'infanterie régulière et d'artillerie, formant un effectif de quelques mille hommes. Les Turcs ont élevé quatre batteries. Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas vu de troupes russes; mais on parle de l'arrivée d'un corps de 4,000 hommes d'infanterie et de cavalerie, avec deux batteries. L'avant-garde arrivera, dit-on, aujourd'hui ou demain. L'occupation turque de l'île ne nous a pas inquiétés jusqu'à présent. — Sami-Pacha, gouverneur et commandant de la forteresse de Widdin, a fait exprimer au commandant de Kalafat son étonnement de ce que les habitants quittaient la ville, les Turcs ne voulant rien entreprendre contre les Valaques. — Havas.

Nous recevons par la voie de Vienne une dépêche datée du 31 octobre annonçant, sans en donner

la date, que l'armée turque a franchi le Danube et a pris possession du village de Kalafat (petite Valachie), qui avait cessé d'être occupé par les Russes. — Cette nouvelle avait un peu influencé la bourse de Vienne.

Nous recevons, en outre, la dépêche télégraphique suivante :

Vienne, mardi 1^{er} novembre.

« Une dépêche télégraphique privée de Semlin, annonce que vingt mille Turcs ont franchi le Danube, le 28 octobre, près Widdin, et ont occupé Kalafat, sans combat. — Havas.

« Le prince Gortschakoff a donné l'ordre de transporter toutes les provisions de grains qui se trouvent dans les stations valaques à deux relais de poste, à l'intérieur du pays. Cet ordre a jeté une grande consternation dans le commerce, qui avait l'espoir d'écouler ses provisions. — Havas.

On écrit de Vienne, le 28 octobre, que les semestriers des régiments d'artillerie viennent d'être rappelés. On achète beaucoup de chevaux pour compléter l'effectif de la cavalerie.

La *Gazette de Breslau*, du 29 octobre, annonce que le bruit a couru à Vienne le 27, que M. le baron de Bruck venait d'être rappelé de Constantinople à Vienne pour y rester quelque temps. — Havas.

Le *Nouveliste de Hambourg* publie les nouvelles suivantes, qui concordent avec celle que nous avons donnée d'après notre correspondance particulière de Constantinople en date du 17 octobre :

« Voici le nouveau projet d'arrangement qu'il s'agit de proposer à la Porte-Ottomane et à la Russie : Les grandes puissances se forment de nouveau en conférence pour arranger le différend turco-russe. Si la Russie n'était pas contente des résultats auxquels arrivera la conférence, un souverain désigné par elle traitera comme arbitre.

» Autre projet : les quatre grandes puissances garantissent à la Turquie, dans une note collective, que la note de Vienne ne contient rien qui puisse porter atteinte à l'indépendance et à la souveraineté du Sultan.

» Ainsi, la première note de Vienne, loin d'être écartée, paraît avoir plus que jamais chance d'être acceptée. Dans tous les cas les événements militai-

res n'empêcheraient pas la diplomatie de continuer les négociations. »

Les escadres n'ont quitté Besika que le 22; mais le temps était si mauvais, le vent si violent, que les frégates à vapeur n'ont pas pu donner la remorque aux vaisseaux à voiles; en sorte que, quelques heures après l'appareillage, la flotte combinée s'est trouvée dispersée dans les différents mouillages des Dardanelles, sans qu'un seul bâtiment ait pu entrer dans la mer de Marmara.

Le 23 courant, M. le contre-amiral Le Barbier de Tinan a pu atteindre Gallipoli avec trois vaisseaux de ligne. L'amiral Dundas n'a pu parvenir qu'au mouillage du premier château avec le *Britannia*, qu'il monte, et la frégate à vapeur *Furious*. L'*Albion*, vaisseau à trois ponts, et les frégates à vapeur *Retribution* et *Vengeance* avaient jeté l'ancre sous le Vieux-Château. — Les bâtiments demeurés en arrière n'ont fait aucune avarie, grâce à l'habileté des officiers et à l'énergie des équipages. — M. Fonton, le vice-consul de Russie dans les Dardanelles, venait d'amener son pavillon et faisait ses préparatifs de départ avec sa famille pour Trieste. D'un autre côté, une frégate à vapeur est venue prendre à Constantinople le personnel restant de la légation moscovite ainsi que les nationaux russes. — Havas.

INTÉRIEUR.

Paris, 31 octobre.

La feuille officielle publie la nomination de MM. de Grimaldi, Demengest, de Callac, Mercier et Droz-Desvoves en qualité de sous-préfets de Lille, d'Aix, d'Yvetot, de Langres et de Castel-Sarrasin. — Havas.

Paris, 1^{er} novembre 1853.

Le *Moniteur* publie ce matin le décret impérial portant la nomination de M. le général Baraguey-D'Hilliers, aux fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près la Sublime-Porte, en remplacement de M. de Lacour, appelé à d'autres fonctions.

Par un autre décret impérial, du 26 octobre, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères, M. le comte de Lesseps, directeur des consulats et des af-

FEUILLETON

ROSAMONDE LA SAVANTE.

(Suite et fin.)

Plusieurs jeunes filles, les amies d'Edma, s'approchèrent curieusement d'elle. Leur gentil babil ne put lui arracher un sourire, et à peine une parole. Bientôt on la laissa et on se dit à demi-voix :

— Elle est belle, mais elle est sottre ! elle ne sait pas dire un mot.

— Je vous assure, interrompit Edma vivement, qu'elle est fort instruite : elle connaît le latin, le grec, l'allemand, l'italien, l'anglais, que sais-je encore !...

Les jeunes amies d'Edma ne purent retenir le rire qui entr'ouvrit leurs bouches rosées. « Le latin ! le grec ! mais, mon Dieu, pourquoi lui a-t-on appris toutes ces choses inutiles ? » s'écrièrent-elles.

Ces mots : elle sait le latin et le grec, circulèrent dans le salon, et, de nouveau, des regards curieux, et un peu moqueurs, s'attachèrent sur le beau visage de Rosamonde, toujours calme et pensive. Bientôt on lui donna un surnom, on l'appela :

— Rosamonde la savante.

Les femmes, les jeunes filles et les jeunes hommes, de ce moment, la regardèrent de loin, mais n'essayèrent pas de causer avec elle ; quelques vieillards, seuls, ve-

naient s'asseoir auprès de la belle délaissée, et liaient conversation avec elle. Rosamonde aimait la vieillesse, car la vieillesse avait été la compagne de sa vie.

Un des plus vieux amis du comte d'Aumont, M. de Neufchâtel, âgé de soixante-dix ans, fut le plus assidu courtisan de la jeune fille ; il lui parla avec une bonté paternelle qui la charma... P'entretint longtemps de la marquise de Belfort, qu'il avait fort connue ; entraîna la conversation sur l'histoire, la philosophie, les sciences, et ne sut lequel le plus admirer, ou de l'immense savoir de cette jeune fille, ou de son extrême modestie.

Dès ce jour, madame d'Aumont ne souffrit pas que sa fille aînée restât seule dans sa chambre. Rosamonde venait au salon, se plaçait devant un métier à tapisserie, ouvrage qu'elle faisait à ravir, et travaillait des heures entières sans lever les yeux. Les hommes et les femmes qui visitaient la comtesse s'inclinaient en passant devant la silencieuse jeune fille, mais sans s'arrêter. On ne l'aimait pas... on prenait cette douleur calme et profonde pour de l'orgueil... ou l'accusait de dédain, d'insensibilité, de froideur.

Deux personnes seules se sentaient un invincible attrait pour elle... C'étaient M. de Neufchâtel et son neveu, Daniel de Marienval. Le vieillard approchait son fauteuil de la jeune fille, causait doucement avec elle, suivant des yeux avec attendrissement les larmes grosses et limpides comme des gouttes de pluie d'orage, qui coulaient

sur ses joues pâles quand il prononçait le nom de sa bien-aimée grand-mère. Daniel de Marienval se plaçait à une petite distance de la belle affligée et tenait son regard comme perdu dans la contemplation de ses traits charmants... Il soupirait quand elle soupirait et semblait ressentir toutes ses douleurs et toutes ses tristesses... Puis, lorsque les yeux veloutés de Rosamonde rencontraient les siens, il les baissait brusquement et tombait dans de longues rêveries.

Daniel avait vingt-cinq ans ; il sortait de l'école polytechnique ; il était grand, maigre, et un peu penché en avant, comme presque tous les hommes qui étudient et méditent beaucoup. Son teint pâle et ses grands yeux gris enfoncés dans leurs orbites, lui donnaient un air maladif ; c'était une nature délicate et nerveuse, que l'excès de travail intellectuel avait épuisée. Il n'était pas beau, mais son regard et son sourire étaient si doux, si tendres, promettaient tant de dévouement que Rosamonde l'aimait presque autant que l'excellent M. de Neufchâtel lui-même.

Un soir, un jeune homme, que Rosamonde n'avait pas encore vu, entra dans le salon.

— Ah ! dit la comtesse d'Aumont, en l'apercevant, bonjour, monsieur de Launay... voilà un siècle que l'on ne vous a pas vu !

— J'arrive d'Angleterre, dit le jeune homme en s'inclinant sur la belle main de madame d'Aumont.

fares commerciales, a été élevé au grade de ministre plénipotentiaire de 1^{re} classe.

M. Séneca, ancien procureur-général, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la Justice, est nommé conseiller à la cour de Cassation. M. Pouillande de Garnières, procureur-général près la cour impériale de Colmar, remplace M. Séneca au ministère de la Justice.

Le *Moniteur* publie, en outre, six nominations de conseillers de Cours impériales et un grand nombre d'autres nominations dans les tribunaux et les justices de paix. — Havas.

Dimanche, ont eu lieu, à La Marche, les derniers s teple-chases de l'année. LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice assistaient à ces courses, qui avaient attiré une nombreuse affluente de spectateurs. Les courses, commencées à 3 heures, étaient terminées à 4 heures 1/4. — Havas.

EXTÉRIEUR.

CAUCASE. — Voici quelques détails nouveaux sur le combat livré dans le Caucase par les Circassiens aux Russes. Schamyl s'est approché de Tiflis à une distance de 9 milles. Les Circassiens étaient au nombre de 20,000, avec 60 pièces de canon. Le comte de Woronzoff n'avait à leur opposer que 15,000 hommes. Les Russes ont été battus d'abord sur tous les points. Mais le prince reçut un renfort de 15,000 hommes envoyés par les généraux Nestoroff et Barcotenski. Le combat recommença et Schamyl fut alors contraint de se retirer dans les montagnes. Les Circassiens ont, dit-on, perdu 2,000 hommes, et les Russes eux-mêmes avouent une perte de 5,000 hommes. Le prince Woronzoff avait envoyé pendant la bataille le comte Nicolas à Saint-Petersbourg pour demander des renforts dont il avait besoin pour se maintenir dans Tiflis et dans la Géorgie. — Havas.

ANGLETERRE. — On lit dans le *Morning-Post* du 31 octobre : « Une émeute très-sérieuse par la grève des charbonniers et des fileurs de coton a eu lieu à Wigan; il a fallu faire venir la troupe de Preston en toute hâte. Pendant plus de 4 heures, l'émeute a été maîtresse de la ville; il a été brisé un grand nombre de vitres et commis de grands dégâts dans des maisons particulières. Les charbonniers avaient compté que les maîtres consentiraient à leur accorder les 16 1/2 p. % qu'ils avaient réclamés ou tout du moins 8 1/4 p. %. Une réunion de maîtres ayant eu lieu sans que cette augmentation fût allouée, les charbonniers se sont répandus dans la ville, jetant des pierres dans les vitres et vociférant. — Trois des individus arrêtés sont Irlandais. A minuit, la troupe a parcouru librement les principales rues devenues tout-à-fait désertes et calmes comme par enchantement. — Depuis vendredi aucun désordre nouveau n'a eu lieu. » — Havas.

GRÈCE. — Athènes. — Après l'arrivée de la nouvelle de la déclaration de guerre de la Porte-Ottomane à la Russie, plusieurs centaines de Grecs armés ont passé la frontière et se sont dirigés vers Arta et Prevesa pour y chasser les garnisons turques et s'emparer de Janina. Les troupes sont commandées par des officiers grecs. (*Gazette de Trieste.*)

La comtesse présenta M. de Launay à sa fille Rosamonde :

— Oh ! beautiful ! lovely ! s'écria-t-elle.

De cet instant, le fashionable M. de Launay accabla Rosamonde de soins assidus, que le comte et la comtesse d'Aumont observaient en souriant.

Ernest, c'est ainsi que s'appelait M. de Launay, entretenait Rosamonde, pendant le premier jour, des théâtres de Londres et de Paris, des acteurs et actrices célèbres, des courses d'Epsom et de Neuilly... A son grand étonnement, la jeune fille lui dit avec simplicité, qu'elle ne savait rien de toutes ces choses-là.

A la seconde visite, de Launay parla musique, il s'extasia sur les morceaux à la mode et les romances nouvelles.

— Je ne suis pas musicienne, dit doucement Rosamonde, après l'avoir écouté patiemment pendant une heure.

Le jeune homme la regarda avec une surprise profonde.

Le lendemain, il amena la conversation sur la contredanse, la valse, polka, mazurka, redowa, etc. Rosamonde répondit en souriant qu'elle n'avait jamais vu un bal et qu'elle ignorait complètement l'art de danser.

Ernest resta stupéfait.

— Mademoiselle Edma, dit-il à demi-voix à la sœur de Rosamonde, que sait donc ce bel ange pâle ?

TOSCANE. — On écrit de Livourne, 24 septembre : « La rareté des grains est rendue plus grande par le besoin qu'a l'Angleterre de s'approvisionner sur les marchés européens pour la guerre d'Orient. En Sicile, la question des céréales inquiète sérieusement. Le pain est très-cher et le vin manque. La longue sécheresse a occasionné des maladies qui ont décimé le bétail ; l'Autrichien nous dévore, et le numéraire manque ainsi que le travail. »

(*Parlamento*, de Turin.)

REVUE DE L'OUEST.

Angers. — Le *Moniteur* du 31 octobre reproduit le nom des individus auxquels des médailles d'honneur ont été décernées. Dans cette liste figure, pour une médaille d'argent de deuxième classe, M. Déguillon-Duclos (Pierre), sergent-major de sapeurs-pompier. Depuis 25 ans qu'il appartient à la compagnie de sapeurs-pompier d'Angers, il a constamment donné des preuves de dévouement et de courage.

M. Salneuve, chef d'escadrons d'état-major, est nommé directeur de l'École des arts et métiers d'Angers, par arrêté de S. E. le ministre de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics, du 28 octobre. (*Union de l'Ouest.*)

La Rochelle. — Dans la crainte de nous faire l'écho d'un bruit alarmant que nous aurions voulu voir se démentir, lit-on, dans *l'Ère nouvelle*, qui se publie à La Rochelle, nous nous sommes abstenus de parler plus tôt de la perte présumée du pilote Rideau et de son équipage. Cette mauvaise nouvelle n'est que trop confirmée aujourd'hui : cet intrépide marin n'a pas reparu.

C'est dans la journée de mercredi, au moment où sévissait une effroyable tempête, que le pilote Rideau, guidé par son dévouement et son courage, a voulu une fois de plus affronter les vagues en furie, à bord de sa frêle embarcation la chaloupe la *Ressource*, accompagné du matelot Haïssé et d'un mousse ; il explorait les côtes, pour, à l'occasion, prêter le précieux concours de ses connaissances maritimes aux navires qui auraient pu se trouver en danger ; il a été lui-même surpris par un coup de vent, qui a fait chavirer son embarcation et l'a entraîné lui et ses compagnons dans l'abîme. Le bateau a été retrouvé à quatre milles en dehors de l'île de Ré.

Quelques jours avant, le pilote Rideau guidait le trois-mâts le *Bisson* pour son entrée au port de La Rochelle, et la veille, il assistait avec l'équipage et les passagers de ce navire, à la cérémonie religieuse célébrée à l'église cathédrale, dont nous avons rendu compte dans un de nos précédents numéros.

Le pilote Rideau laisse, dans la douleur et les larmes, une femme et six enfants sans moyens d'existence.

Haïssé était aussi père de trois jeunes enfants dont il était le seul soutien.

Dimanche dernier, la Société de secours mutuels d'Arts et Métiers de La Rochelle, réunie en assemblée générale, a décidé, à l'unanimité, que le banquet annuel à l'occasion de sa fête patronale serait supprimé cette année, et que pour venir en aide aux familles du pilote Rideau et du matelot Haïssé,

— Elle sait le latin, répondit Edma.

M. de Launay étouffa mal l'envie de rire qui lui prit.

— Voilà M. de Launay tout désenchanté de vous, mon enfant, dit le vieux monsieur de Neufbâtel.

— Oh ! répondit Rosamonde avec un regard mélancolique, chaque jour je m'aperçois davantage combien je suis peu propre à vivre dans ce monde !

Quelques jours après, M. de Launay sembla avoir pris son parti sur la savante éducation de Rosamonde ; il essaya de la convertir aux idées à la mode, il lui fit un cours d'élégance, de bon ton, de *fashion*... il se donna beaucoup de peine pour lui prouver qu'une femme doit être tout ce qui charme les yeux et séduit le cœur.

— Vous êtes faite pour briller dans les salons ! s'écria-t-il en terminant, avec un geste d'admiration et un visage rayonnant qui étaient l'expression encore plus de la satisfaction de sa propre éloquence, que de la beauté de Rosamonde.

La jeune fille secoua la tête, ses yeux rencontrèrent le regard triste et pensif de Daniel, et elle lui sourit doucement.

Le jour du mariage de sa sœur Edma arriva enfin ; Rosamonde, vêtue entièrement en blanc, les cheveux, le cou, les bras ruisselants de perles, était d'une beauté suprême. Elle était émue et sérieuse, priant avec ferveur pour le bonheur d'Edma. Au retour de l'église, Rosamonde supplia sa mère de lui accorder un instant d'en-

qui étaient membres de cette Société, une souscription serait immédiatement ouverte en son sein et patronée par tous ses membres ; elle a décidé en outre que la somme de 100 fr., annuellement affectée au paiement des gâteaux bénits qui sont distribués aux sociétaires, serait ajoutée cette année au produit de la souscription.

A la marée haute d'aujourd'hui, 31 octobre, a dû être lancé le vaisseau de ligne mixte de 90 canons, le *Tourville*, dans le port de Brest. Mercredi, 2 novembre, on lancera le *Duquesne*, de même force et également à hélice. On termine, enfin, à Indret, les machines destinées au vaisseau de haut bord, la *Bretagne*, que l'on construit à Lorient.

Le *Mémorial Bordelais*, du 30, nous apprend, en outre, que dans la journée du 29, a eu lieu, au milieu d'une immense affluente de spectateurs, le lancement du beau navire, le *Laroumiquière*, construit par M. Arman, et destiné à faire le grand cabotage entre Bordeaux et Paris. M. le Préfet et une foule de notabilités assistaient à la cérémonie ; la bénédiction religieuse a été donnée par le clergé en l'absence de M^r l'archevêque de Bordeaux. M. le Préfet a prononcé un discours qui a été accueilli aux cris de : Vive l'Empereur !

M. le vice-amiral Bruat, commandant en chef de l'escadre de l'Océan, s'est embarqué, le 27, à Brest, pour se rendre en rade et prendre le commandement de la flotte. M. Bruat, a établi momentanément son poste de commandement à bord du vaisseau mixte *Austerlitz*, en attendant l'arrivée du vaisseau-amiral le *Montebello*. M. Bruat a reçu, dans la journée, la visite de tous les états-majors de la flotte. — Havas.

MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois d'octobre dernier, font connaître que la plus grande chaleur s'est fait sentir le 27, le thermomètre centigrade ayant atteint ce jour-là 20 degrés au-dessus de zéro. Le minimum de température s'est fait remarquer le 31, le thermomètre étant descendu à 6 degrés au-dessus de zéro. La température moyenne du mois est de + 13° 478.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 23 octobre étant monté à 763 millimètres. Son plus grand abaissement qui est de 736 millimètres 6 dixièmes s'est fait remarquer le 19, et sa hauteur moyenne est de 749 millimètres 8 dixièmes.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 11 fois, nuageux 47, couvert 35 : total 93.

Pendant le mois, il y eu six jours de beau temps et un de très-beau temps, qui est le 25.

Il y a eu aussi dix-neuf jours de pluie qui ont donné 84 millimètres 6 dixièmes d'eau, ou 84 litres 6 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé 2 fois par jour, 7 heures du matin et midi, a été nord-est 3 fois, est 1, sud-est 2, sud 14, sud-sud-ouest 1, sud-ouest 12, ouest-sud-ouest 9, ouest 15, nord-ouest 4, nord-nord-ouest 1 ; total 62.

Vent moyen 18, vent fort 3, brouillard 4, ton-

trétien, madame d'Aumont lui fit signe de la suivre dans le cabinet du comte.

— Ma mère ! dit Rosamonde en fondant en larmes et en tombant aux pieds de madame d'Aumont, ma mère... permettez-moi de retourner au château de Belfort ; il me semble que l'âme gémissante de ma bien-aimée aïeule me rappelle au lieu qu'elle habita sur cette terre et où reposent ses restes mortels ! Ici, il n'y a aucune trace d'elle ; ici, elle est bien morte ! Mais, là ! elle est près de moi, son esprit vit en toutes les choses qui l'entouraient. Oh ! ma mère ! au milieu de ces fêtes, de cette joie, je sens mon cœur se briser... J'ai été élevée trop loin du monde pour le comprendre et l'aimer... Je ne puis respirer ici sous cette atmosphère brûlante... Laissez-moi retourner dans la paix et le silence où j'ai vécu si longtemps !

L'accent de la jeune fille était si douloureux, si plaintif, ses yeux baignés de pleurs étaient si suppliants que la comtesse resta indécise et émue... D'ailleurs, sa santé était fort altérée depuis son séjour à Paris, sa tristesse était plus amère et plus accablante.

— Ma fille, dit la comtesse, il faut que je consulte ton père... tu ne peux vivre dans ce château seule, et sans protection... je ne sais pas comment cela peut s'arranger !

M. d'Aumont, lorsque sa femme lui fit part du désir de Rosamonde, s'écria aussitôt :

erre 2, éclairs 2. Les hirondelles sont parties le 8.

Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont de Cessart 88 centimètres le 7 octobre; 1 mètre 02 centimètres le 11; 1 mètre 10 cent. le 13; 1 mètre 58 cent. le 19, à deux heures; 1 mètre 80 cent. le 21, à midi; 1 mètre 72 cent. le 24; et un mètre 38 cent. le 28 octobre.

Une crue survenue le 21, dans le Thouet, a submergé quelques regains laissés tardivement sur ses bords.

La mauvaise qualité des fourrages récoltés cette année commence à occasionner, chez les animaux, des maladies charbonneuses pour lesquelles il convient de faire usage de sel et de médicaments toniques.

Saumur, le 1^{er} novembre 1853.

Louis RAIMBAULT, vétérinaire.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 2 novembre.

Aucun des journaux de Paris, sans en excepter le *Moniteur*, n'a paru, ce matin, à cause de la solennité de la Toussaint. Ce silence général de la presse parisienne n'a pas empêché néanmoins que l'opinion se préoccupât beaucoup des affaires du Danube. Aujourd'hui, comme hier, la plus grande animation a régné dans le monde politique et dans celui des affaires. Le passage du Danube par Omer-Pacha, a été unanimement approuvé, et tous les vœux sont pour le succès des armes de la Turquie.

Le prince Napoléon est revenu de Stuttgart.

M. le général Baraguey-d'Hilliers, notre nouvel ambassadeur à Constantinople, quittera définitivement Paris, ce soir, pour se rendre à son poste.

M. le général Narvaëz est parti également pour se rendre directement à Madrid. — Havas.

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Messager de l'Allier* :

« Les nouvelles qui nous arrivent de presque tous les points du département nous annoncent que la vendange produit un tiers de plus qu'on ne l'espérait.

« Le vin blanc surtout sera, dit-on, de bonne qualité, le grain rend beaucoup, la peau est excessivement fine, et, généralement, il ne contient qu'un seul pépin. Le vin rouge sera, comme le blanc, de bonne qualité, quoiqu'il y en ait un peu moins.

« En tous cas, si l'abondance et la qualité du vin peuvent avoir quelque influence sur la baisse des denrées alimentaires, la vendange viendra encore en aide aux mesures prises par le gouvernement pour aider à maintenir les vivres à des prix modérés. »

— Les nouvelles provenant des foires et des marchés du Midi sont excellentes; il s'y fait de nombreuses affaires. La récolte des vins est moins mauvaise qu'on ne l'avait craint d'abord. La baisse du prix des grains dans le Tarn-et-Garonne continue à faire des progrès. (Périgord.)

— On écrit de Pesth, 16 octobre :

« Près d'Erlau, les vignes ont produit, cette année, en telle quantité, que l'on n'a pas assez de

— Il est juste, elle ne peut habiter seule ce château... il faut la marier.

— Mais, observa la comtesse, un mari ne voudra pas rester longtemps dans cette demeure.

— Aujourd'hui même, reprit le comte, deux hommes d'honneur, également convenables quant à l'âge, la fortune, le caractère, m'ont demandé la main de Rosamonde... ce sont MM. Ernest de Launay et Daniel de Marienval.

— Ah! dit vivement M^{me} d'Aumont, le vicomte de Launay est un jeune homme charmant... je serais charmée de le lier à notre famille!

— Je crois qu'il serait sage de consulter Rosamonde, répondit le comte, laissons-là choisir librement entre ses deux prétendants.

— Oh! dit la comtesse en souriant, Ernest est le plus jeune, le plus beau, le plus élégant et le plus riche des deux, certainement notre fille n'hésitera point à lui doter sa main.

Et elle courut chercher Rosamonde. Une légère rougeur, semblable au reflet de l'aurore sur la neige, monta aux joues de la belle jeune fille, lorsque son père lui fit part des deux propositions de mariage.

— Merci, mon père, dit-elle de me permettre de décider de mon sort... je préfère M. Daniel de Marienval. Nous avons les mêmes goûts: il aime la retraite, l'étude, les grands arbres et le silence!

tonneaux pour la récolte, et qu'on a dû laisser la moitié des raisins aux ceps; pour un tonneau de la contenance de douze seaux, on offre vingt seaux de vin. Dans les environs d'Ofen, jamais, depuis quelques années, la vendange n'avait été aussi abondante. » (Gazette d'Augsbourg.)

— M. Alexandre Raux, mécanicien du chemin de fer du Nord, est inventeur d'un frein ou système d'enrayage à vapeur permettant d'arrêter simultanément, et en quelques secondes, toutes les roues d'un convoi (locomotive, tender et wagons). Il n'est besoin d'aucun commentaire pour faire comprendre l'intérêt d'une pareille invention. De récents événements, sous l'impression desquels nous sommes encore aujourd'hui, en font comprendre, mieux que tout ce que l'on pourrait dire, toute l'importance et l'utilité. Voici un aperçu sommaire du mécanisme :

Qu'on suppose un corps de pompe placé sous chaque wagon, entre les essieux, et dans lequel doivent se mouvoir deux pistons destinés à presser, par leur écartement, les sabots contre les roues. Un tube passe sous tout le convoi. Il est fermé à l'arrière et s'embouche à l'avant sous le dôme de la machine, où il prend de la vapeur, qu'il distribue dans chaque corps de la pompe.

La vapeur, en s'introduisant entre les pistons, les écarte et leur fait serrer les sabots, sous la pression desquels les roues s'arrêtent aussitôt; le train ne fait que glisser sur les rails.

Des crémaillères, armées de ressorts à boudin, ramènent les sabots à leur état d'inertie, quand la vapeur a cessé son action.

Grande puissance d'action, unité et célérité dans la manœuvre, arrêt simultané de toutes les roues d'un convoi. Telles sont les qualités nécessaires pour rendre un frein aussi efficace que possible.

Ces conditions semblent réunies dans le système de M. Raux. Puissance d'action: c'est la vapeur qui agit; unité: le mécanicien seul met en jeu l'appareil; célérité: il n'y a qu'un robinet à ouvrir, et l'ouvrage s'effectue dans le temps qu'un jet de vapeur met pour arriver de la chaudière au dernier wagon, c'est-à-dire en quelques secondes. (Presse.)

— La récolte des pommes est commencée dans les pays de production de cette denrée; elle sera très-abondante cette année. Déjà les pressoirs fonctionnent et les celliers s'emplissent d'un cidre excellent, qui comblera une partie du déficit laissé dans les boissons par la mauvaise récolte du vin. Aussi la demande prend-elle pour le début de larges proportions. Paris lui-même, à cause de la cherté des vins, paraît devoir consommer cette année le double de cidre de ce qu'il en consommait par le passé. Déjà les futailles sortant d'eau-de-vie sont recherchées avec empressement et dirigées par les chemins de fer et les canaux vers la Normandie et la Picardie; elles sont dirigées aussi vers le nord pour les 3/6 de betteraves.

Ce n'est pas aux vins seulement que les cidres feront une certaine concurrence, c'est encore aux eaux-de-vie. Bientôt les distilleries pourront fournir au commerce de l'eau-de-vie de cidre, d'une qualité inférieure, il est vrai, mais d'une quantité assez considérable, qui, avec les 3/6 de betteraves, ne laissera pas que de peser sur les cours des eaux-de-vie de vins. (Agriculture.)

— Que ta volonté soit faite, mon enfant, dit le comte, en passant le bras de Rosamonde sous le sien.

En entrant dans le salon, M. d'Aumont fit un signe à Daniel, et lorsque le jeune homme fut tout près, il plaça la main de sa fille dans la sienne.

Daniel devint pâle comme sa belle fiancée... l'émotion éteignit sa belle voix et il s'inclina en silence.

— Monsieur de Neufchâtel, dit Rosamonde en s'asseyant à côté du bon vieillard, vous viendrez vivre avec votre neveu, au château de Belfort, n'est-ce pas?

— Mon enfant! répondit-il d'une voix émue, vous voulez bien vous charger de moi? Ah! votre vie continuera à être un long dévouement comme l'était votre enfance... Vous me fermerez les yeux... Que Dieu vous bénisse, ma fille!

Lorsque M. de Launay apprit le choix de Rosamonde, il pâlit en se mordant les moustaches; mais il regarda sa glace, et il fut consolé.

Le mariage de Rosamonde eut lieu peu de temps après sans aucun éclat, et le lendemain, les nouveaux mariés et le vénérable M. de Neufchâtel partirent pour Belfort, où Antoine et Symphorienne les attendaient avec des larmes de joie dans les yeux.

(Le Voleur.)

MARIE MALLET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— On vient d'inventer, en Angleterre, une machine destinée à transplanter les arbres de toute dimension, depuis un mètre jusqu'à 20, avec leur motte, sans déranger, les racines. (Agriculture.)

— Plusieurs journaux ont publié, plus ou moins sérieusement, les variations que la Mode, cette souveraine absolue, doit apporter l'hiver prochain, sinon dans la coupe des pantalons, du moins dans le genre des étoffes qui seront adoptées pour leur confection.

Jusqu'à présent, on a vu des étoffes de gilet représenter des fleurs, on vient d'imaginer des étoffes pour pantalons représentant des fruits et aussi des légumes. C'est une idée neuve; la mode qu'elle aura créée, sera une des plus curieuses depuis l'époque de Charles V (1364), où le côté droit du haut-de-chausses se composait d'une étoffe rouge écarlate ou violette, tandis que du côté gauche elle était de couleur verte, jaune clair ou blanche. Il paraît aussi que la coupe du gilet doit être changée, et que cette partie du costume, qui, vers la fin du XVIII^e siècle, descendait sur les cuisses, sera excessivement courte; peut-être n'est-ce pas d'un très-bon goût, mais ainsi le voudra la Mode, et il ne faut pas en médire.

Il est vrai que, sous le règne de François II (1559), on en a vu une plus extravagante: un gros ventre fut regardé comme un signe de distinction; tous les hommes s'affoblèrent de ventres postiches. Plus tard, au commencement du XVIII^e siècle, sous Louis XV, à l'époque où les modes des femmes semblèrent rétrograder au XV^e siècle par l'adoption des paniers, qui exigeaient plus de quinze aunes d'étoffes pour confectionner une jupe de robe, les hommes voulurent avoir leurs paniers. Ce diminutif des paniers féminins consistait en un système de baleines introduites dans les basques de l'habit, afin de les maintenir arrondies et isolées du corps. — Harion. (Conseiller de l'Ouest)

— La saison pluvieuse a favorisé la multiplication des limaces dans le pays tout entier, et les semailles en sont menacées d'une manière sérieuse. Déjà quelques seigles qui commençaient à lever ont disparu, et il est à craindre que le fléau ne se généralise.

En pareil cas, le moyen le plus efficace à employer est la poussière de chaux, jetée à profusion sur toutes les partiesensemencées, au moment où les plantes commencent à sortir de terre.

L'action de la chaux sera d'autant plus efficace que le sol sera plus parfaitement uni. L'usage du rouleau est fort utile en pareil cas et contribue, même directement à la destruction des limaces, en en écrasant un certain nombre.

Nous répétons que la chaux doit être étendue à l'état de poussière sèche et, autant que possible, le soir, la nuit ou le matin; c'est le moyen qu'indiquent avec raison M. Rey pour atteindre directement les limaces qui voyagent. (Messager du Jura.)

— On écrit au journal *l'Agriculture* :

Je m'empresse de vous transmettre un moyen pour guérir la vigne contre l'oidium, moyen qui m'a réussi parfaitement, et dont la preuve est sur mes treilles, qui étaient dans un état complet de maladie. Aujourd'hui les fruits sont magnifiques et toute la maladie a disparu. Il ne s'agit que de faire une incision au vieux bois, environ de deux centimètres de long, jusqu'à la moëlle, prendre un peu de sel, le mettre sur la plaie, envelopper le sel et le bois avec une petite bandelette de linge, faire une ligature, afin que rien ne se défasse, arroser le linge avec de l'eau pour que le sel se dissolve dans la plaie et guérisse la moëlle. Soyez assuré, Monsieur, que les grappes reprendront les formes les plus merveilleuses, sans rien altérer du bois auquel l'incision a été pratiquée. Il ne faudrait pas attendre, cependant, que les raisins soient trop malades, comme j'en ai vu. Ce moyen est assuré.

Je viens aussi d'examiner en mon jardin un cordon de treille qui, au moment où les tiges avaient à peine 4 à 5 centimètres de long, faute d'avoir été attaché, s'était rompu, à tel point que j'étais près de couper ce cordon; il est sorti par cette plaie une quantité d'eau; pour ne pas perdre le cordon, j'ai bien entortillé la plaie avec du linge que j'ai lié avec un peu de petit cordeau. Aujourd'hui, sur ce même cordon, j'ai des chasselas magnifiques; sur le côté opposé, qui n'a reçu aucune avarie, les raisins sont malades.

BOURSE DU 31 OCTOBRE.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 99 60.

3 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 73 40.

BOURSE DU 2 NOVEMBRE.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 99 60.

3 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 73 35.

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES

VENTE DE BIENS DE L'ÉTAT

Le public est prévenu que le dimanche 6 novembre prochain, à midi, en l'hôtel de la Mairie de la commune de Varennes-sous-Montsoreau, devant le Maire de cette commune, il sera procédé à la vente aux enchères et à l'extinction des feux, en quatre lots, des terrains domaniaux désignés dans le tableaux ci-dessous, acquis par l'Etat pour la construction du chemin de fer de Tours à Nantes, situés dite commune de Varennes.

TABLEAU DES TERRAINS A VENDRE :

N ^o d'ordre des Lots	SECTION	NUMÉROS du CADASTRE	NUMÉROS de PAN PARCELAIRE	CONTENANCE		ABORNEMENTS	MISES A PRIX
				A.	C.		
1	I	89	158	1	84	Au nord par la propriété de Jean Besnard-Epagnéul, à l'est par celle de Peltier-Tortu, au sud par le chemin de fer et à l'ouest par la propriété de Drussé-Nau.	FR. C. 5 »
2	I	86	161	3	50	Au nord par les propriétés de Chollet-Coulon et de la veuve René Meschin ; à l'est par celle de François Dupré-Nau, au sud par un chemin d'exploitation et à l'ouest par la propriété de Beaufile-Coulon.	60 »
3	I	321	178	2	72	Au nord et à l'est par la propriété du sieur Dezé, au sud par un chemin d'exploitation et à l'ouest par l'immeuble suivant ;	40 »
	I	321	179	5	52	Au nord par la propriété du sieur Dezé, à l'est par la parcelle qui précède, au sud par un chemin d'exploitation et à l'ouest par la propriété du sieur Guillot-Chollet.	
4	I	305	192	1	76	Au nord par la propriété de René Chollet, à l'est par celle de Jacques Coulon, au sud par un chemin d'exploitation et à l'ouest par la propriété de Guillot-Chollet.	9 »

Le cahier des charges, et le plan des lieux sont déposés au bureau du Receveur des Domaines à Saumur, où on pourra en prendre connaissance à toute réquisition sans les déplacer.

(658)

Le Receveur des Domaines,
LINACIER.

ADJUDICATION

Le dimanche 27 novembre 1853, à midi, en l'étude de M^e LEBRETON, notaire à Gennes-les-Rosiers,

DE DIVERS IMMEUBLES

Dépendant des successions de M. et M^{me} Hillaire.

Situés commune de Gennes :

Maisons d'habitation, vastes jardins y tenant pouvant être facilement vendus comme emplacements pour bâtir, par leur position au centre même du bourg; moulin à eau monté à neuf, moulin à vent, caves à cheminée, belles pièces de prés, terres, vignes et bois, le tout à la proximité du bourg.

Sera aussi vendue une maison, au canton de Chappe, en Longué, avec jardin et terre y tenant.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A Gennes, en l'étude de M^e LEBRETON;

2^o Et à Saumur, en l'étude de M^e LEROUX, notaire, où on trouvera des affiches. (659)

A VENDRE

DE GRÉ A GRÉ,

Ou par Adjudication,

Le 27 novembre 1853,

UNE

BONNE HORLOGE DE PAROISSE ET UNE BELLE CLOCHE

Pesant 100 kilogrammes, appartenant aux héritiers Hillaire.

Pour voir ces objets, s'adresser, à Gennes, à M^e LEBRETON, notaire. (660)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

TROIS MAISONS, situées à Saumur, rue du Pavillon, portant les n^{os} 1^{er}, 3 et 5, et appartenant à M. Paterné, m^d corroyeur.

S'adresser à M. PATERNE, rue du Pavillon, et à M^e LEROUX, notaire.

BUREAU DE BIENFAISANCE DE BAUGÉ

A VENDRE

Par le ministère de M^e COULON, notaire à Brain-sur-Allonnes,

UN BEAU PRÉ

Appartenant au Bureau de bienfaisance de Baugé, nommé le PRÉ DE LA PROVIDENCE,

Situé en la prairie de Grand-Ile, commune de Brain-sur-Allonnes,

Contenant un hectare dix ares, désigné au cadastre de ladite commune, sous le n^o 198, section F, joignant au levant le sieur Girard, au midi la rivière de l'Authion, au nord M. Dumésnil et autres.

L'adjudication s'en fera en l'étude et par le ministère de M^e COULON, notaire audit Brain,

Le dimanche 6 novembre présent mois, à l'issue de la grand-messe, en vertu d'un arrêté de M. le Préfet de Maine-et-Loire, en date du 5 septembre 1853.

Il y aura toutes sûretés pour l'acquéreur. (661)

ADJUDICATION

AVEC GRANDE BAISSÉ DE MISE A PRIX,

Le mardi 15 novembre 1853, à midi, à Napoléon-Vendée, en l'étude de M^e BUET, notaire,

1^o Du domaine de la BÉDOUARE, commune de la Jouchère (Vendée), 81 hect. 62 a. 9. c., 1/2 prairies. L'ancien propriétaire avait trouvé 130,000 fr. Mise à prix: 69,000 fr. Peut se détailler.

2^o De l'ABBAYE DES FONTENELLES, à 4 kil. de Napoléon; 91 h. 35 a. 25 c. Ruisseau pouvant faire marcher une usine. Mise à prix: 69,000 fr. (634)

Etude de M^e BUET, notaire à Napoléon.

L'HOTEL DE L'EUROPE

A Napoléon-Vendée,

A LOUER.

Cet Hôtel est le plus important de la ville. (633)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Commune de Villebernier,

Trente-trois ares de terre, à la rue Perrier;

Vingt-deux ares de terre, aux Moisons;

Vingt-sept ares de pré, à Panvigne;

Dix-sept ares de pré, aux Margueries.

S'adresser audit notaire. (648)

A LOUER

Pour Noël 1853 ou Saint-Jean 1854,

Rue du Marché-Noir,

PORTION DE MAISON

Avec MAGASIN.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

A VENDRE

DEUX MAISONS se tenant, ayant chacune: boutique, cave, chambres, greniers, etc., situées à l'entrée de la rue de la Tonnelle, près la place de l'Hôtel-de-Ville.

S'adresser à M. LEROY, rue du Petit-Maure, ou à M. BEAUDOUX-LEROY, rue St-Jean, ou encore à M. PINET, rue Beurepaire.

Un jeune homme désirerait être placé comme garde dans une maison particulière.

S'adresser à M. BINEAU, au Pont-Fouchard. (656)

LEÇONS D'ANGLAIS

EN VILLE — RÉPÉTITIONS AU COLLÈGE.

S'adresser, au Collège, au Professeur d'anglais (natif d'Angleterre).

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES A 20 CENT. LA LIVRAISON

DE SOYE et BOUCHET, éditeurs, rue de Seine, 56, à Paris

BIBLIOTHÈQUE ILLUSTRÉE

DES

BONS ROMANS

FRANÇAIS et ÉTRANGERS

Le Haçon, par MICHEL MASSON et RAYMOND BRUCKER. 6 livraisons.

La Famille Cazotte et Scour Thérèse, par ANNA-MARIE et A. DUMAS. Ensemble 5 livraisons.

L'Âme exilée et quarante-huit heures de la Vie de ma Mère, par ANNA-MARIE et MICHEL MASSON. Ensemble 2 livraisons.

Les Fiancés, de MANZONI; traduction nouvelle, par AUGUSTE DE TILLEMONT.

Journal du Temple, par CLÉRY, valet de chambre de Louis XVI. 2 liv. **Monsieur Rétif ou la vie de mon Père**, par RÉTIF DE LA BRETONNE. 2 livraisons.

La Science Funeste, par ANNA-MARIE. 2 livraisons.

Cette collection de romans est imprimée sur beau papier jésus glacé en caractères fondus exprès, et illustrée d'un grand nombre de gravures sur bois dues au talent des meilleurs dessinateurs et graveurs. — Chaque ouvrage, s'il est composé de plusieurs livraisons, est publié broché avec une couverture spéciale, de sorte qu'on peut se le procurer facilement sans être obligé d'acquiescer la collection tout entière. — 10 cent. de plus par exemplaire broché.